Projet de loi

Le projet de loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l’État et la protection de milieux humides le long d’une partie de la rivière Richelieu; soit la portion de terrain en bordure de la rivière qui appartient au gouvernement.

Ce projet de loi suggère de protéger de façon permanente plus de 865 hectares de milieux humides du sud du Québec, qui comptent parmi les plus riches sur le plan de la biodiversité. Il suggère également de clarifier les limites des propriétés bordant cette partie de la rivière Richelieu.

Invitez les députés à prendre connaissance du document explicatif du projet de loi et de la carte du territoire visé.

La ligne des hautes eaux tracées sur la carte du territoire a été déterminée en fonction de la position de la végétation tolérante aux milieux humides, car celle-ci est un bon indice de la présence d’un milieu humide, une telle végétation survivrait difficilement hors d’un milieu humide. Ensuite, dans les endroits où la végétation avait été perturbée ou coupée par l’homme, la ligne des hautes eaux a été positionnée à partir de photos aériennes antérieures à la perturbation anthropique (par l’homme).

Cette ligne déterminera la portion de terrain qui appartient au gouvernement et celle qui appartient aux propriétaires. Ceci facilitera les transactions immobilières (ventes de maisons et chalets) et permettra au gouvernement de protéger une partie de ses terres. Plus exactement, l’adoption de cette loi permettra au gouvernement de créer une réserve écologique, où 484 hectares seront protégés à perpétuité, et une zone d’intérêt écologique, où les activités seront fortement règlementées en vertu de la Loi sur la qualité de l’environnement.

Même si la majorité des propriétaires seront peu affectés par cette loi, elle engendrerait des pertes de terrain de la part de certains propriétaires. Ceux-ci n’auront pas le droit à des recours en justice ou indemnisations. Ils ne pourront pas non plus se justifier en disant qu’ils occupent ce terrain depuis de nombreuses années étant donné que les limites du terrain dans cette zone n’ont jamais été déterminées par un spécialiste.

Fiche d’élaboration d’un projet de loi

Description du projet de loi

Quels sont les avantages de ce projet de loi?

Pour quelles raisons ce projet de loi pourrait-il être refusé?

Ce projet de loi respecte-t-il les droits et libertés des Canadiens? N’y a-t-il pas des devoirs que les Canadiens se doivent de respecter pour que les droits et libertés de tous soient aussi respectés?

Comment pourriez-vous améliorer ce projet de loi?

Dans ce projet de loi, le gouvernement cède une grande partie de ces terres aux résidents, car celles-ci ne sont plus des terres d’intérêt écologique à la suite des perturbations (coupe des arbres, agrandissement des zones gazonnées, utilisation de pesticides, fertilisants, etc.) engendrées par l’homme. Cette portion cédée, devrait-elle faire l’objet de certaines restrictions? N’étaient-elles pas des milieux humides à l’origine? Ne pourraient-elles pas redevenir des milieux humides?

Description du nouveau projet de loi

Guide de lecture

Chaque membre du comité consulte le ou les liens Internet reliés à une des sections suivantes puis il répond aux questions de la Fiche de lecture qui suit.

Implications pour les propriétaires

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/richesse/index.htm

www.barreau.qc.ca/pdf/medias/positions/2007/20071217-projet-loi-59.pdf

Vision de Canards illimités Canada (CIC)

www.ducks.ca/fr (consultez les sections suivantes)

Qui sont-ils?

Les rôles des milieux humides et les avantages qu’ils nous procurent

Programme de conservation des milieux humides et de la sauvagine de CIC

Actions de CIC au Québec

Vision des entrepreneurs

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/Milieuxhumides.pdf

www.capacadie.com/opinions/2011/3/14/milieux-humides-la-politique-doit-etre-revisee

Vision des groupements écologistes

www.ledevoir.com/environnement/145064/libre-opinion-protection-des-milieux-humides-realite-ou-utopie

www.meh-r.org/memoires/protection\_aquatique/memoire\_domaine\_hydrique\_CTEAN\_juin\_2009.pdf

Si vous désirez obtenir plus d’information, vous pouvez consulter les sites Internet suivants :

Fonctionnement du parlement

www.parl.gc.ca/common/AboutParl\_Education.asp?Language=F

Description complète du Projet de loi 28

www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2009C31F.PDF

Fiche de lecture

À quel groupe appartient l’auteur du texte et quel est l’objectif de ce groupe?

Quel est l’objectif du texte?

Ce groupe est-il favorable ou défavorable au projet de loi selon vous? Pourquoi?

Est-ce que l’auteur suggère des modifications à apporter au projet de loi?

À la lumière des arguments de l’auteur, auriez-vous des suggestions de modifications à apporter au projet de loi? Justifiez votre réponse.

Considérant tous les bienfaits des milieux humides sur l’environnement collectif, quelle est votre conception des droits et libertés d’un riverain de la rivière Richelieu?